Bulletin d'informations municipales

Longages à Cœur

Inaugurations de la Crèche Intercommunale et de l'agrandissement du groupe scolaire

Longages au cœur de la Haute-Garonne
PAYS DU VOLVESTRE

JANVIER 2011

Editorial

2011, année de tous les espoirs

Au seuil de cette nouvelle année qui annonce l'heure des bilans, des bonnes résolutions, des projets et bien sûr des vœux, je succombe volontiers à la tradition festive et à ce rite annuel. Je vous souhaite, au nom de la municipalité que je représente, une bonne et heureuse année pour vous bien sûr, mais aussi pour vos proches et vos amis. Que cette nouvelle année 2011 vous apporte à tous joie, bonheur, santé et succès !

J'espère que ce nouveau numéro du bulletin municipal peaufiné par nos soins et le service de la communication, soit en quelque sorte le cordon ombilical à la fois politique et pragmatique entre vous et vos élus. je veux qu'il reste le lien entre vos préoccupations journalières et notre engagement local au service de la collectivité de Longages.

Nous avons compris qu'il ne suffit pas seulement de savoir faire mais aussi, aujourd'hui, de faire savoir afin de toujours mieux vous informer au plus vite et le plus précisément possible sur nos projets communaux et nos stratégies pour y parvenir et toujours dans l'intérêt général.

A la pauvreté de certains de nos concitoyens s'ajoutent les inégalités et la précarité en forte hausse dans notre pays secoué par les turbulences économiques et l'onde de choc lancée par la crise grecque qui met le FMI et L'Europe sous pression.

Dans ce contexte difficile, l'inquiétude grandit, accentuée par la réforme de la taxe professionnelle et la réforme des collectivités territoriales qui inquiète bon nombre de maires de tous bords politiques. Nous réussissons cependant la transformation et la modernisation de notre commune grâce à une gestion qui veille à ne pas dépenser plus que ce que nous pouvons générer. Cela n'est pas toujours facile, mais nous agissons sur tous les leviers, tous les paramètres possibles nous permettant de limiter les dépenses purement communales qui viennent de l'impôt.

Mais nous savons que nous devons toujours faire plus. Pour cela, de nouvelles ressources sont indispensables. Un lotissement communal actuellement à l'étude pourra générer ces nouvelles recettes.

Les travaux d'urbanisation à réaliser dans les prochains mois consisteront en la réfection de la rue de Carbonne et de la rue de l'Oasis, du rond-point de Gestes (création de trottoirs plus larges, accessibles aux piétons et aux vélos ainsi que des places de parking). Ces travaux embelliront et sécuriseront cette entrée de notre village.

La rénovation de la Halle, la fierté de notre centre ville, qui accueillera après travaux la bibliothèque municipale et le Syndicat d'Initiative, sera notre grand chantier de 2011.

Voilà, cette nouvelle année ne laissera pas inactifs vos élus municipaux.

Comme dirait le boulanger, nous avons du pain sur la planche !

Au risque de me répéter, je vous souhaite encore une fois, une bonne année 2011.

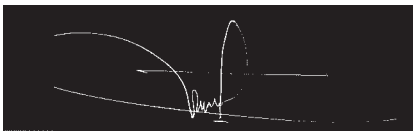

Patrick Massarutto

Sommaire

MAIRIE pages **2** et **3**
• Editorial • Portage des repas • La Poste
• Horizons... Visions... • Brèves municipales

URBANISME TRAVAUX pages **4** et **5**
• Travaux rue de Carbonne et rue de l'Oasis
• La Halle • PLU • Délégations en visite
• SCoT • Brèves municipales

EDUCATION pages **6** à **9**
• Inaugurations de la crèche et du groupe scolaire
• Les Choupettes • CLAE • Assistantes maternelles
• Restaurant scolaire

SOCIAL • RSA page **9**

ASSOCIATIONS page **10**

LA VIE DU VILLAGE pages **11** et **12**
• Les évènements du 2e semestre 2010
• Etat civil • Les lectures d'Alexandra

Bulletin semestriel d'informations municipales de la ville de Longages, n° 22 - Janvier 2011 - Dépôt légal et ISSN en cours
• ***Edition*** Mairie de Longages 31410 Longages
Directeur de publication : Patrick Massarutto
• ***Secrétariat de rédaction photographies - réalisation :*** Commission communication
• ***Impression :*** Imprim d'Oc - Toulouse

S I T E O F F I C I E L
www.mairie-longages.fr

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

La municipalité veut mettre en place le portage des repas à domicile pour les personnes âgées mais aussi pour toute personne seule qui serait dans l'incapacité physique momentanée de préparer un repas.

Une consultation va être lancée dans les semaines qui viennent. Les personnes intéressées devront alors contacter la mairie qui leur fournira un dossier d'inscription.

LA POSTE

Horizons... Visions...

L'équipe municipale et moi-même avons le plaisir de vous adresser notre journal municipal dans lequel vous trouverez les informations communales les plus importantes de ces derniers mois, quelques informations de la vie associative (l'essentiel étant sur le site de la mairie)et quelques articles sur des sujets divers qui nous ont paru intéressants de vous communiquer.
La gestion d'une commune est une tâche difficile et les conseillers municipaux, autour de moi, sont conscients de la lourde responsabilité qui leur incombe quant aux choix à faire et des priorités à décider. C'est un savant dosage d'ambition pour notre commune et de sagesse dans la gestion, qu'il faut déployer, surtout dans une période d'incertitudes sur le devenir des rentrées financières.

DES RÉFORMES NATIONALES AUX CONSÉQUENCES LOCALES

En effet, annoncée par le chef de l'État dès le 5 février 2009, la suppression de la taxe professionnelle est maintenant adoptée à la fois par l'Assemblée Nationale et le Sénat. Si cette suppression est bien effective depuis le 1er janvier 2010, année de transition, les compensations de cette taxe pour l'année 2010 auraient pu ne pas être au rendez-vous. Les simulations nous faisaient craindre une forte diminution de nos ressources. Toutefois, la taxe professionnelle étant calculée sur les deux années précédentes, la bonne vitalité de notre tissu économique en 2008 nous permet de prévoir une compensation correcte pour notre budget 2010.
En 2011, et pour les années suivantes, la taxe professionnelle serait remplacée par la Cotisation Economique Territoriale (CET), elle-même constitué d'une Cotisation Locale d'Activité et d'une Cotisation Complémentaire. Sans rentrer dans les détails, on peut penser qu'obligatoirement il y aura transfert d'une partie des impôts locaux acquittés précédemment par les entreprises vers les ménages.
Le propre des élus est d'anticiper, autant que faire se peut, les événements incontournables que la vie démocratique nous impose. À travers le nouveau document d'urbanisme, le P.L.U., en cours d'élaboration, le conseil municipal se dote d'un outil réfléchi et performant qui permettra, non seulement un développement communal maîtrisé, mais aussi la recherche de nouvelles ressources. Longages dispose d'atouts non négligeables pour résister au mieux aux diverses réformes à venir. Cette résistance sera d'autant plus effective dès lors que nous aurons renforcé la coopération intercommunale.
Les élus se doivent de rechercher les meilleures solutions d'avenir pour leurs concitoyens et le développement de leur commune. Nous mettrons tout en œuvre pour développer cette communauté de communes, sur un territoire correspondant à un des bassins de vie définis par le SCoT du Sud Toulousain. Une communauté solidaire et riche de sa diversité dans laquelle Longages doit conserver mais aussi conforter sa place.
Dans l'intérêt de tous, tous ces bouleversements nous obligent à une vigilance accrue et une vision plus globale des problèmes. Nous devons dépasser une vision restrictive de la commune et nos propres préoccupations. C'est un état d'esprit nouveau qui nous anime, dans l'intérêt général.
Quoi qu'il en soit, la volonté du conseil municipal reste dans la logique de son programme : maintien du cadre et de la qualité de vie que chacun s'accorde à reconnaître à notre village, tout en lui apportant les infrastructures devenues aujourd'hui nécessaires pour un épanouissement harmonieux et le bien-être de ses concitoyens.

BREVES MUNICIPALES

LES KINES DANS DE NOUVEAUX LOCAUX

Depuis septembre 2010, une partie des anciens locaux de la maternelle ont été rénovés et sont maintenant occupés par le cabinet des kinésithérapeutes qui étaient auparavant rue de l'Oasis.

UNE PHARMACIE

Les derniers résultats du recensement de la commune (2578 habitants) permettent l'implantation d'une pharmacie.
Un projet est à l'étude.

CAISSETTES JAUNES

En accord avec l'entreprise responsable du ramassage des caisses jaunes, la Communauté de Communes vous informe que si le ramassage n'a pu être effectué à la date prévue, il vous est demandé de laisser votre caisse sur le trottoir pour le lendemain.

LES FEUX DE JARDIN, OUI MAIS...

La mairie est souvent interrogée sur la possibilité par les particuliers d'allumer des feux pour éliminer les déchets verts de leur jardin.
La présence de deux déchetteries à la disposition de tous les administrés permet aux particuliers de se débarrasser de leurs déchets verts sans qu'il y ait besoin d'un recours au brûlage. Cette solution s'impose car elle permet de valoriser ces déchets et élimine les risques d'incendie, de pollution et de gène du voisinage par les fumées.
La pratique du brûlage si elle n'est pas formellement interdite ne peut être qu'exceptionnelle.
Seuls des végétaux secs (feuilles et branchages) peuvent être brûlés en respectant des règles strictes.
Par arrêté préfectoral les feux sont interdits du 15/06 au 15/09 cette durée peut être étendue en période de sécheresse.
Les feux sont interdits à proximité des voies de circulation et des habitations.
L'autorisation de brûlage est soumise à l'exigence de précautions qui engagent la responsabilité de celui qui le pratique. La vitesse du vent doit être inférieure à 40 km/h. La présence d'une réserve d'eau est nécessaire à proximité du brasier qui ne doit pas dépasser 1 m de haut et 1,5 m de diamètre. La surveillance doit être constante et le feu totalement éteint à la fin de la journée.
L'élimination par le feu des ordures ménagères est strictement interdite, il est donc impératif d'utiliser les circuits autorisés : collecte individuelle et dépôt en déchetterie.

Travaux de rénovation des voies communales

Dans le cadre du pool routier 2009-2010 (financement important du Conseil Général), la réfection de la rue de l'Oasis et de la rue de Carbonne vont démarrer au cours du mois de février.
Ces travaux vont permettre d'agrandir les trottoirs, au profit des piétons et cyclistes, tout en poursuivant la mise en place du nouveau plan de déplacement, instaurant un sens unique sur ces voies. A cette occasion, le Syndicat des Eaux des Coteux du Touch interviendra sur le réseau d'eau potable afin d'éliminer les conduites en plomb
Le carrefour de Gestes va être aménagé en véritable rond-point. Ce chantier, financé par le Conseil Général, ne pourra hélas être réalisé en même temps.

Réhabilitation de la Halle

Comme vous avez pu le constater les travaux prévus ont pris du retard. En effet, dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial, le Pays du sud Toulousain nous a proposé de faire réaliser une étude thermique du projet, qui nous a amené à revoir le mode de chauffage et à lancer un nouvel appel-d'offres. En principe, les travaux devraient débuter au début du printemps.

PLU

L'étude avec le bureau Urbascope a débuté en septembre. Nous sommes dans la première phase du travail qui consiste à effectuer un état des lieux de la Commune, des ses atouts, contraintes et potentialités.
Actuellement, nous rencontrons tous les agriculteurs de la Commune afin d'affiner notre analyse.
Une fois cette phase achevée, nous élaborerons un pré-PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), comme le veut la procédure.

Délégations (visites)

Le 11 octobre dernier, notre correspondant à la défense, Bruno Gibert était en visite à la centrale nucléaire de Golfech ou il a pu constater les mesures prises pour sécuriser le site. Sur demande, des documentations peuvent être consultées à la Mairie.
Le 20 novembre, une petite délégation du conseil municipal a participé à l'inauguration du nouveau château d'eau du Lherm et de la nouvelle station d'épuration. Ce château d'eau à été conçu pour se fondre parfaitement dans l'environement. Le Syndicat des Eaux des Coteaux du Touch avait préparé une visite des lieux.

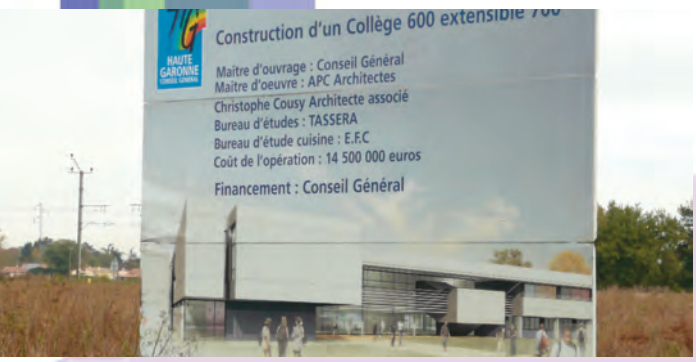

Collège

Le dossier du collège avance à grands pas. Le Conseil Général finance cette opération (14,5 millions d'euros). Son ouverture prévue pour la rentrée 2012 sera respectée. De son côté, la Communauté de Communes prépare le dossier du gymnase.

Le SCoT

Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) permettent aux communes appartenant à un même bassin de vie de mettre en cohérence, leurs politiques dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, des implantations commerciales, des déplacements et de l'environnement.
L'objectif, pour le Pays du Sud Toulousain, est de maîtriser le développement urbain mais aussi d'assurer une cohérence entre extension urbaine, développement économique et infrastructures, notamment de transports, et de permettre à chacun de se loger dans les meilleures conditions. Il est également primordial, pour le territoire, d'assurer un équilibre entre rural et urbain, en préservant l'agriculture et l'environnement autour des fleuve et rivières qui irriguent le pays.

Un SCoT comprend trois documents :
un ***diagnostic*** de l'environnement et des besoins de développement (Charte InterSCot) ;
le ***Projet d'Aménagement et de Développement Durable*** (PADD) qui présente le projet partagé par les collectivités pour l'aménagement et la protection de l'environnement de leur territoire. Il s'agit d'un document de présentation «politique» qui exprime Les objectifs stratégiques retenus ;
et un ***document d'orientation générale*** (D.O.G.) qui précise les orientations d'aménagement permettant de mettre en oeuvre le projet défini dans le PADD. Ces orientations concernent les grands équilibres entre urbanisation et espaces naturels et agricoles, le logement, notamment social, les implantations commerciales, les déplacements, l'environnement, etc.

Le Schéma de cohérence territoriale définit les grandes orientations tout en laissant une liberté aux communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme. En particulier, il ne comprend pas de carte générale de destination des sols, même s'il peut identifier ponctuellement des éléments précis à protéger, par exemple une forêt, une vallée. Cela constitue un changement important par rapport au contenu habituel des anciens schémas directeurs.

Ce document engage les communes qui l'ont élaboré ensemble. Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), les cartes communales et les opérations d'aménagement (ZAC, ZAD, lotissements de plus de 5 000 m²) pour l'urbanisme, les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) pour le logement, les Plans de Déplacements Urbains (PDU) pour les transports et le stationnement, et les décisions des commissions départementales d'équipement commercial doivent être compatibles avec les orientations du SCoT.
Ce respect des directives ne s'interprète pas comme un respect «au pied de la lettre» mais «dans l'esprit».

Comment faire évoluer un SCoT après son approbation ?
Le syndicat qui gère le SCoT doit, au moins tous les dix ans, analyser les résultats de l'application du schéma et le cas échéant, apporter les modifications nécessaires.

BREVES MUNICIPALES

RECENSEMENT

Dès l'âge de 16 ans, les jeunes gens ont l'obligation de se faire recenser. Pour ce faire, ils doivent se présenter à la mairie de leur commune de résidence munis de la carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Un certificat de recensement leur sera remis. Ce document est indispensable pour passer certains examens d'état, tel par exemple, le permis de conduire.

CONTRÔLE D'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1er janvier 2011, lors de la vente d'un immeuble, le propriétaire doit fournir le résultat du contrôle de son assainissement autonome réalisé depuis moins de 3 ans. Cette disposition prévue initialement à partir de 2015 a été avancée à 2011 par le «Grenelle 2 de l'environnement».
Le diagnostic sera donc obligatoire entre 2011 et 2012 pour toutes les installations anciennes (a priori avant 2006). L'organisme chargé de cette opération devrait débuter par les plus anciennes installations. C'est lui qui fixera la date du contrôle et le montant à régler par le particulier. La mairie de Longages étudie le type d'aide qui pourrait être accordé pour le financement de ce contrôle. Une réunion avec la population concernée aura lieu dans les mois qui viennent.

TAXE D'HABITATION

Dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle, le bloc local s'est vu transférer l'intégralité de la taxe d'habitation. Dorénavant, le Département ne perçoit plus de taxe d'habitation et sa part revient aux communes.
Les abattements votés par le Département étaient très différents de ceux des communes. L'Etat, par un amendement à la Loi de Finances dont nous venons d'avoir connaissance, a indiqué que cette réforme serait, en 2011, sans conséquence sur la feuille du contribuable. Les communes recevront de l'Etat une compensation correspondant au différentiel de Taxe d'Habitation qui neutralisera l'effet de la réforme.

PROLIFÉRATION DES POUBELLES SUR LES TROTTOIRS

Il est inadmissible de voir pulluler tous les jours un peu plus de poubelles vides en bordure des rues et routes de notre commune, polluant les trottoirs et gênant la circulation des usagers à pied ou en poussette. Nous demandons aux habitants de rentrer leur poubelle après le ramassage des ordures ménagères.
Un contrôle sera effectué par l'ASVP, des avertissements seront adressés. Si ce fléau persiste, nous nous verrons dans l'obligation de verbaliser les contrevenants.

Avec maintenant 2578 habitants*, notre commune peut envisager et préparer de nouveaux projets qui vont conforter sa capacité à gérer son avenir.

Recensement 2010

Reportage photos complet sur le site de la mairie

Inaugurations de la Crèche Intercommunale

A l'occasion de cette manifestation, Jean-Paul Feuillerac Président de la Communauté de Communes Garonne-Louge, Maire de Noé, Patrick Massarutto, Vice-Président, Maire de Longages et Gérard Rivière, Vice-Président, Maire de Capens ont accueilli à 15 h Gérard Roujas, Conseiller Général du Canton de Carbonne et représentant Pierre Izard, Patrick Lemasle, Député de la 7e circonscription de la Haute-Garonne, Jean-Charles Piteau, Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne, Madame Elvire de Almeda-Loubière, Présidente de la Mutualité Française Haute-Garonne, des conseillers municipaux de Capens, Noé et Longages et des maires des communes voisines.
Ils ont coupé le traditionnel ruban inaugural avant d'effectuer une visite des locaux où tout le monde a pu apprécier un cade de vie idéalement structuré et décoré pour des enfants encadrés par une équipe de professionnels.
La Mutualité Française est chargée de la gestion de cette crèche intercommunale.

et de l'agrandissement du groupe scolaire

A l'occasion de l'inauguration de l'agrandissement du groupe scolaire,Patrick Massarutto, Maire de Longages et Gérard Roujas, Conseiller Général du Canton de Carbonne, représentant du Conseil Général pour l'occasion ont accueilli à 16 h Christian Willhelm, inspecteur d'académie adjoint, Patrick Lemasle, Député de la 7e circonscription de la Haute-Garonne et tous les invités qui avaient participé à l'inauguration de la crèche intercommunale.

Là aussi, après le traditionnel moment du ruban inaugural, une visite des locaux a permis à tous de découvrir le travail effectué pendant plus de 3 ans et qui permet d'accueillir les enfants des classes maternelles et primaires dans des conditions idéales de travail.

La visite des classes, des annexes et du cadre a permis de montrer l'effort fait dans la réalisation du projet en ce qui concerne les matériaux, l'isolation, le mode de chauffage ;

Le bois, le verre, et l'acier forment un mélange moderne, équilibré et esthétique reconnu par tous les visiteurs.

Pour l'ancien bâtiment, rénové en grande partie, l'ancien réfectoire est maintenant dédié aux activités de motricité et de gymnastique des enfants.

L'ancienne cuisine a été transformée en totalité et est devenue le CLAE.

La visite s'est terminée par la cuisine entièrement repensée et le self capable de recevoir près de 400 enfants.

CRECHE INTERCOMMUNALE capens • longages • noé
Les Choupettes

La crèche intercommunale "Les Choupettes" accueille désormais 65 familles tout au long de l'année.
L'équipe oriente son projet autour de la découverte des 5 sens, dans la section des bébés "Les Roudoudous", chez les "Sucres d'Orge" ainsi que chez les grands "Les Chupa-Chups".
Pour ponctuer cette fin d'année la crèche a offert un spectacle "bollywoodien" aux enfants et leurs familles suivi d'un goûter à l'ambiance et aux odeurs épicées et chaleureuses.
Restant dans la même dynamique, 2011 se verra toujours ouvert sur l'extérieur avec des intervenants en éveil musical, corporel, lecture... Avant l'arrivée des beaux jours les enfants vont entreprendre un jardin potager !
A ce sujet, si vous avez du temps et l'envie de partager et faire partager vos connaissances avec les enfants autour du goût et du jardin contactez-nous, les "petites mains" sont les bienvenues !

CLAE

La nouvelle réforme de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales entraîne, avec un nouveau mode de comptage des enfants et une nouvelle tarification, une baisse de l'aide financiere à la commune.

Les élèves pointés

Les Centres de Loisirs Associés à l'Ecole sont des Centres de Loisirs sans hébergement fonctionnant dans l'école le matin, le midi et le soir en dehors des heures de classe. Ce sont des structures éducatives habilitées pour accueillir de manière habituelle et collective des enfants par des activités de loisirs, à l'exclusion de la formation.
Depuis janvier 2010, une nouvelle réforme de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (concernant la Prestation de Service Ordinaire ou PSO) modifie le niveau de financement des CLAE.
Désormais, à partir du mois de septembre et avec effet rétroactif depuis janvier, les CLAE ont l'obligation de compter le temps de présence réel de chaque enfant. Plus concrètement, la CAF ne prend plus en compte le temps du repas ce qui engendre la perte d'une ½ heure de financement et occasionne une incidence non négligeable sur les financements sur la commune.
Pourtant, le temps de repas est par excellence un temps ô combien éducatif.
Cette réforme contraint également les directeurs de CLAE à mettre en place un système de pointage.

Une nouvelle tarification

Décrire ce que nous avons mis en place en quelques lignes

VOIR PIERRE

LE PERE NOEL A L'ECOLE : ON CROIT REVER !

Ce mardi 14 décembre dernier a été une journée très animée et riche en animations à l'école de Longages.
Menu de fête, repas partagé avec les enseignants et la Commission Ecole du Conseil Municipal et bien sûr, le moment le plus attendu des enfants, la venue du Père Noël. Il s'est même autorisé un passage dans les classes, avec une distribution de friandises aux enfants.
Mais on le sait bien, le Père Noël n'a plus rien à apprendre à l'école. Il est donc reparti en fin d'après-midi. Ce fut le moment pour tout le personnel communal, les enseignants et le Conseil Municipal de partager le goûter de Noël.

Du nouveau dans la restauration scolaire

Un effort particulier a été fait par la municipalité pour améliorer la restauration scolaire. Cet effort porte sur trois axes principaux :

• La mairie a souhaité, en premier lieu, mettre l'accent sur l'achat de produits frais, fruits et légumes de saison et locaux.

Pour garantir la fraîcheur dans l'assiette, les produits nécessitant une préparation spécifique sont conditionnés et préparés par les agents de la collectivité quotidiennnement.

• Les menus sont validés chaque mois par la «Commission Cantine». Cette commission a pour objectif de proposer des repas équilibrés mariant diversité et variété. Ces menus sont composés d'une entrée, d'un plat principal, d'un accompagnement et d'un dessert. Le service restauration scolaire est engagé dans la lutte contre l'obésité infantile à travers le programme Epode (*Ensemble prévenons l'obésité des enfants*). Les fritures sont limitées et le grammage en protéines respecté. Les féculents gardent leur place et la part belle est faite aux fruits et légumes ainsi qu'aux laitages.

• À noter également un projet de repas à thèmes favorisant la découverte du goût. Ces repas seront destinés à découvrir une autre culture culinaire.

Traçabilité et protocole

Longages a fait le choix de la révision totale de ses procédures de nettoyage des locaux, afin de garantir une sécurité maximale (nettoyage des hottes, lutte contre insectes et rongeurs....).

Cette réforme, engagée en référence à l'arrêté du 29 septembre 1997 *«fixant les conditions d'hygiène applicables aux établissements de restauration collective à caractère social»*, s'effectue par la mise en place dans chaque salle d'un protocole de nettoyage avec pour objectif, de savoir «qui nettoie quoi, quand et avec quoi». Parallèlement, les agents d'entretien utilisent des produits respectueux de l'environnement. La municipalité marque ainsi sa volonté d'offrir aux enfants déjeunant au restaurant scolaire un cadre de qualité, propre et agréable.

ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles agréées de la commune est disponible au Secrétariat de la mairie, sur son site internet et à la crèche intercommunale.

Les assistantes maternelles indépendantes et les deux associations d'assistantes maternelles de notre commune vous aideront dans votre recherche.

Social

QU'EST CE QUE LE RSA

Le RSA (Revenu de Solidarité Active) est une allocation qui remplace les minima sociaux existants, le RMI et l'API (Allocation de Parent Isolé), ainsi que les dispositifs d'intéressement de retour à l'emploi : la Prime de Retour à l'Emploi (PRE), et, pour partie, la Prime Pour l'Emploi (PPE).

Vous êtes déjà bénéficiaire du RMI ou de l'API : comment faire ?

Vous n'aurez aucune démarche à faire. Le RSA vous sera versé automatiquement et n'entraînera pas de modification dans vos droits et paiements. Vous continuerez à envoyer votre déclaration trimestrielle de ressources dès réception de celle-ci à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ou la MSA (Mutualité Sociale Agricole).

Qui a droit au RSA ?

Pour bénéficier du RSA, il est nécessaire de remplir des conditions de ressources, d'âge (être âgé de 25 ans sauf si vous avez un enfant à charge ou à naître), de résidence en France, et pour les personnes étrangères, il est nécessaire de remplir des conditions de résidence sous couvert de titres de séjour.

Attention : certaines situations particulières ne permettent pas de bénéficier du RSA. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Direction de l'Insertion du Conseil Général au Numéro Vert suivant 0 800 74 31 31 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Où faire votre demande de RSA ?

Vous devez vous rendre à l'UTAMS la plus proche de votre domicile. C'est avec l'aide de personnels qualifiés que vous remplirez votre demande. À cette occasion, vous recevrez une information complète sur les droits et obligations liés à la perception du RSA. Vous pouvez également vous rapprocher des services de la CAF et de la MSA pour remplir votre demande.

Comment est calculé le RSA ?

Le montant du RSA varie selon :
- La composition de votre foyer,
- Les ressources perçues par votre foyer,
- Votre situation au regard du logement.

Toutes vos ressources sont prises en compte, quelle que soit leur nature. Il est important de penser à tout déclarer. En cas de doute, n'hésitez pas à demander conseil auprès de la personne qui vous aidera à déposer votre demande.

De même, une fois que le droit au RSA vous est accordé, vous devrez signaler, sans délai, tout changement de situation auprès de la CAF ou de la MSA afin d'éviter le remboursement ultérieur de trop perçus.

Qui va être votre interlocuteur ?

Le Président du Conseil Général vous orientera, dès l'ouverture de vos droits, vers un référent :
- Le Pôle Emploi en priorité,
- Le Programme Départemental d'Insertion,
- L'UTAMS de votre lieu de résidence.

C'est avec l'appui de votre référent que vous définirez et formaliserez vos engagements.

3,8 millions de personnes (1,8 million de foyers) bénéficient du RSA.

1,15 millions de personnes touchent le *RSA Socle* (aucun revenu d'activité)

Le *RSA Activité*, à destination des travailleurs pauvres, concerne quant à lui près de 660.000 foyers

Associations

Journée européenne du patrimoine

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine du 19 septembre 2010, l'association «les Amis de Longages : sauvegarde du patrimoine », les Mairies de Capens, Longages et Noé ont organisé une visite du patrimoine de chaque village.

Cette première manifestation intercommunale a réuni près de 150 personnes sur chaque site visité.
A Longages nous avons pu visiter en plus de l'église, du parc du Prieuré et du Couvent, le parc du Château Ste-Marie avec sa façade Renaissance classée et sa porte défensive.
A Capens nous avons pu découvrir le village avec son église et son château.
A Noé, village-accueil de cette journée, nous avons visité en exclusivité le château récemment restauré de Lacaze situé sur la route de Marquefave et visionné une partie d'un film amateur des années 50 d'un longagien sur Longages, Noé et Capens.
La journée s'est terminée autour d'un pot de l'amitié offert par la municipalité de Noé à la Maison Pardailhan.
L'année prochaine, rendez-vous a été pris et Longages sera le village-hôte toujours en partenariat avec «les Amis de Longages» et accueillera cette manifestation qui permet de réunir les 3 communes de l'intercommunalité et nous permet d'en apprendre davantage sur notre histoire locale.
A l'occasion de la nouvelle année l'association «Les Amis de Longages : sauvergarde du patrimoine» vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2011, que cette nouvelle année vous apporte santé et bonheur.

Association L.A.M.A.

Contact : Carine Monnac

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 19 h.
Tél. 05 61 87 49 89
Portable 06 65 23 30 42
Mail : laurentmonnac@aol.com

Participation des assistantes maternelles aux manifestations associatives, rencontres avec la crèche et regroupements pour diverses activités : Bourse puériculture - Téléthon - Marché de Noël - Carnaval. Tous les lundis matins la crèche intercommunale ouvre ses portes aux assistantes maternelles où de diverses activités et motricité sont faites en commun. Les assistantes maternelles regroupées en association se rencontrent quotidiennement pour les activités manuelles, ludiques ou à thème avec les enfants qu'elles ont en garde.

Association Les Petits Lutins

Contact : Mme Gonzales
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 19 h.
Tél.
Portable
Mail :

Labour Passion

L'association compte à ce jour plus d'une soixantaine d'adhérents collectionneurs et passionnés de vieilles machines agricoles.
L'association a participé à de nombreuses manifestations dans la région (Expositions à Marignac-Laspeyres, Ste-Foy de Peyrolières, début Juillet, Plagne et St-Christaud mi-Juillet, Beaumont/Léze pour « Terre de Lèze » fin Juillet, et à Sénarens début Août.)

Le 10 avril, pour le carnaval du village et en partenariat avec le Comité des Fêtes, nous avons fourni 5 tracteurs avec chauffeur ainsi que des remorques.
Ensuite, le 18 avril, nous avons visité le musée de Salviac, magnifique musée de machinisme agricole créé par un passionné.
Le 13 mai s'est déroulé la « sortie dégommage ». Il a plu toute la journée ! Sinon, 16 tracteurs sur la route et 75 personnes à table, heureusement à l'abri.
Les 12 et 13 juin s'est déroulé la « Rando-Tracteurs » avec 25 tracteurs qui ont rejoint Mondavezan en empruntant des routes tranquilles puis, sur la fin, un bois aux montées redoutables. L'accueil a été parfait et le bivouac très arrosé par la pluie.
Le 11 juillet a eu lieu le week-end des moissons et du battage avec des vieux outils d'antan à Peyssies (javeleuse, lieuses, presse, batteur, moissonneuses-batteuses, botteleuse …)
Les 4 et 05 septembre nous avons organisé notre 9 ème exposition désormais baptisée « Antic'Agri ». Toujours plus de tracteurs, des moteurs fixes, des motoculteurs, des moto-treuils, des véhicules d'époques, des animaux. Beau temps très chaud et de nombreux visiteurs toujours aussi curieux.
Le 4 décembre pour le TELETHON et en partenariat avec le Comité des Fêtes et l'association du Patrimoine, nous sommes partis en tracteurs équipés de remorques et de tout le confort nécessaire pour une balade et visite du Patrimoine Longagien.

Quelques dates à retenir

Dimanche 11 Juillet 2011 : Moissons et battage à l'ancienne à Peyssies (lieu de la manifestation : Pépiniéres NICOLA)
Dimanche 04 Septembre 2011 : 10 ème « Antic'Agri » route du Lançon au lieu habituel.
Pour plus d'informations ou pour connaître les différentes manifestations n'hésitez pas à nous contacter :
Président : Didier TEYCHENNE,
e-mail : didier.teychenne31@orange.fr
Vice-Président : Christophe LAVERGNE, 06 83 27 55 94, e-mail : cricri.31@free.fr

CLA-FOU'ITS Comité des fêtes de Longages

a été à l'initiative, à l'organisation et / ou à la participation des grandes manifestations de la commune. Bravo. Continuez !

TELETHON

Ce week-end de solidarité a été l'occasion d'organiser quelques manifestations dont les bénéfices ont été remis à la coordination 31 du Téléthon. Merci à tous.

LA MUNICIPALITE SOUTIENT LE BENEVOLAT ASSOCIATIF

Le milieu associatif dans son ensemble, aussi dynamique soit-il, reste fragile s'il n'est pas soutenu et aidé par la collectivité.
L'importance des associations dans la vie de la commune justifie l'aide multiforme apportée par la municipalité aux associations. Ce soutien se manifeste dans de nombreux domaines.

- Subventions municipales,
- Aide à la mise en place des manifestations,
- Entretien des locaux associatifs (vestiaires sportifs, foyer, salle des associations...) et des terrains.

Être à l'écoute des habitants et soutenir les initiatives, contribuent au renforcement du lien social dans le respect des valeurs du projet associatif de chaque association. C'est ce que nous continuerons de faire.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le dimanche 11 novembre 2010 les Longagiens se sont rassemblés autour de Patrick Massarutto, maire de Longages, devant le monument aux morts pour commémorer l'armistice mettant fin à la guerre 1914-1918. Étaient également présents, dans l'assistance, des élus locaux, des membres du Conseil Municipal.
Un vin d'honneur, offert par la municipalité, a ensuite réuni les participants au Foyer du Rabé.

REPAS DS AINES

REPAS DES AINES

La municipalité apprécie ce que représente et ce qu'apporte ses Aînés : la sagesse, la sérénité, la mémoire, l'expérience… Elle leur rend honneur.
Cette année encore, nos aînés ont pu apprécier un repas très convivial, partagé avec les membres du Conseil Municipal dans les locaux de l'école primaire. Plus de 160 personnes étaient présentes et grâce à l'ambiance soutenue, l'après-midi festif s'est terminé en soirée.

NOUVEAU PLAN DE LA COMMUNE

Un nouveau plan de la commune a été élaboré et a permis de réaliser deux panneaux d'informations qui sont implantés un au niveau de la Halle, l'autre sur le parking du complexe sportif. Nul doute qu'il sera consulté d'autant plus que le verso est destiné à recevoir des informations municipales (communiquer les documents au Secrétariat de la Mairie).

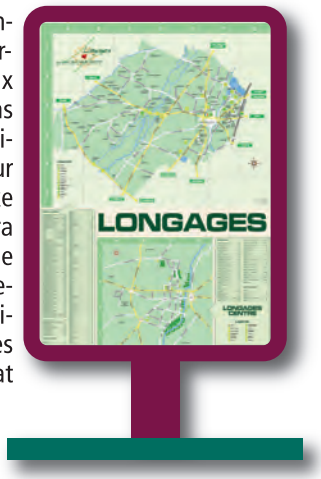

MARCHÉ DE NOEL

Le 28 novembre, place du Rabé, avait lieu le marché de Noël. Encore cette année, grâce à l'organisation et au dynamisme du Comité des Fêtes, ce fut une belle fête pour les enfants et les plus grands. Jeux, étals et restauration ont permis une journée des plus agréables.

FETE DE LA SAINTE-BARBE

Le 4 décembre dernier,à l'occasion de la Fête de la Sainte Barbe, les communes couvertes par le centre de secours de Carbonne étaient invitées. Ce fut l'occasion pour une délégation de notre conseil municipal de visiter les locaux, voir le parc matériel pour finir la soirée autour d'un repas très convivial avec la compagnie de sapeurs pompiers de Carbonne

BIBLIOTHEQUE

LES COUPS DE CŒUR D'ALEXANDRA

Une semaine avec ma mère — William Sutcliffe
Trois amies, mères de garçons de 30 ans, décident d'intervenir dans la vie de leurs fils qui n'ont rien demandé : elles s'invitent donc chez eux une semaine pour « changer leur vie » … roman caricatural humoristique très léger …

Sans elle — Alma Brami
Roman émouvant sur le deuil et la perte : une petite fille perd sa sœur et assiste à l'effondrement de sa mère incapable de faire face. Livrée à elle même, elle se remémore les moments avec sa petite sœur et essaie de dissimuler la dépression de sa mère par peur de la perdre elle aussi. Son courage et sa lucidité l'aideront à retrouver la lumière, à vivre en étant la « sœur de personne »

Hunger games tome 2 l'embrasement — Suzanne Collins
Roman pour adolescents et adultes
Katniss a défié le Capitole à la fin des jeux du tome 1 ; elle est devenue le symbole de la rébellion et ne va pas pouvoir vivre tranquillement sa victoire. Directement menacée par les dirigeants elle va devoir se soumettre. Les jeux reprennent et cette année, pour leur 25e anniversaire, les règles sont plus cruelles… Beaucoup de suspens dans ce tome, en attendant le dernier de la trilogie, et aussi de romantisme autour du triangle amoureux formé par Katniss, Peeta et Gale. Ce tome est plus politique et développe les thèmes de la désobéissance et de la résistance dans une société futuriste totalitaire…

L'hystéricon — Christophe Bigot
Roman pastiche de "télé-réalité" qui fait référence à des classiques comme le Satiricon et l'Heptaméron.
5 garçons et 5 filles sont coupés du monde dans une maison en Bretagne car une grève nationale bloque les transports ; ils n'ont rapidement plus rien à se dire et organisent alors des veillées en racontant des histoires à tour de rôle. Ces personnages très stéréotypés (le geek, l'homo, la garce, le gauchiste, la coincée…) très antipathiques vont régler leurs comptes à grand coup de méchanceté et de médisance. Les rapports de force et les couples vont évoluer…

La tentation de Pénélope — Belinda Cannone
Documentaire
Réflexion objective sur le féminisme, approche des relations homme/femme, Belinda Cannone analyse les revendications identitaires, l'émancipation de la femme, le désir de politique, de maternité …tout en nous mettant en garde contre les préjugés. Elle déplore la « valorisation maternelle » : femme, oui, mère, pas forcément (oui les femmes ont un utérus mais elles ont d'abord un cerveau).

Chanson pour l'absente — Stewart O'Nan
Kim disparaît l'été de ses 18 ans. Rien ne permet de déterminer s'il s'agit d'une fugue, d'un enlèvement, ou d'un assassinat.
Dans la torpeur de l'été, la petite ville, qui représente l'Amérique profonde, est arrachée à sa léthargie …
Le lecteur suit l'enquête pas à pas, dans l'intimité de la famille de la jeune fille et partage ses doutes, ses espoirs, ses moments de découragement : comment la famille va-t-elle continuer quand l'affaire ne fera plus la une des journaux, comment apprendre à vivre sans elle, et sans l'oublier ? Un beau livre sur l'absence et l'attente.

Etat civil 2010

NAISSANCES

ALBIGOT-ANDREI Camille	8 septembre
ANDRADE DA GRAÇA FERREIRA Alexy	26 janvier
BACHMANN Arthur	14 février
BEAUMALE Inès	24 août
BECOT Malo	2 septembre
BIENVENU Sarah	7 février
BLAY Luna	30 août
BOUFFIL-MIJON Killian	18 juin
CALLIGARIS Laura	19 octobre
CITRON Kezio	23 mai
COT Simon	12 août
DALL'ACQUA Florian	21 juin
DALL'ACQUA Julie	21 juin
DEJEAN Lïa	23 août
DUMOULIN Soan	27 janvier
IVANOVITCH Léandro	04 février
JORDAN Chloé	9 août
LABORDE Matis	2 mars
LAFLEUR Zenati	9 septembre
LARROUR Nolan	2 février
LIGOT Warren	9 juin
LOCHON MVOUAMA Orphée	2 octobre
LUU Antoine	18 octobre
LUU Mathis	18 octobre
MAMPRIN Thomas	1er octobre
MOISAN Louna	29 septembre
MUNIZ GOMES GUINCHO Ricardo	9 août
NOBY--SENDAO Violette	9 février
PIAUD Philéas	12 avril
RADI Madiane	2 septembre
RENAULT Thibault	10 février
RIERA Nathan	29 septembre
ROUSSEAU Malo	10 juin
SÉVERAN Lévy	24 juillet
SOULAS Lyllie	9 juillet
SÜCH Clément	8 janvier
TONDUSSON Romain	18 novembre
TONERIE Ewann	13 septembre
VESSER Eve	4 mars
VIDEAU Adèle	19 avril

** Seules, figurent les naissances communiquées par les Mairies du lieu d'enregistrement.*

MARIAGES

SARRAMON Jean / VAN DER VELDE Cathelijn
20 février
SCHIRO Fabien / PERIS Camille
7 août
GRAND François / KOUAKOU Brou
23 octobre

DECES

MARQUE-PUCHEU veuve FADEUILHE Suzanne	7 janvier
CAU veuve TORRE Hélène	8 janvier
THUBERT Georges	27 février
DAIRIN veuve LLORENS Jeanne	6 mars
FRESSE épouse BOIX Louise	10 mars
PEYRAT Germain	25 mars
SUTRA Maurice	25 mars
LOUT veuve FOURCADE Marie Françoise	28 avril
TAMARRI veuve FABBRI Giuseppina	13 juin
DUSSEAUX Marcel	15 juin
BESSIERES Aristide	4 juillet
TRAVIESAS Julien	19 août
HORTE veuve RESPAUT Marcelle	24 août
DARAUT veuve TREVISAN Marie Louise	24 août
CIRON Jacques	1er septembre
ZUCCHETTI veuve MANTOVANI Angela Maria	4 novembre
LETONDOR Johan	21 novembre
BOSSIS Anthony	21 novembre